
Distribution des prix, collège royal de Tournon.

Numéro d'inventaire : 1979.11544

Type de document : affiche

Éditeur : Collège royal (Tournon)

Imprimeur : Guillet (P.R.), Tournon

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1828

Description : Deux feuilles collées entre elles, abîmée

Mesures : hauteur : 820 mm ; largeur : 570 mm

Notes : Liste des élèves par classe et par matière ayant obtenu un prix. Distribution des prix faite en présence de M. de Laroque, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de la légion-d'honneur, et de toutes les autorités de l'arrondissement de Tournon, le 26 août 1828.

Mots-clés : Distributions de prix et livres de prix

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Nom de la commune : Tournon

Nom du département : Ardèche

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Ardèche, Tournon

COLLÈGE ROYAL DE TOURNON.



DE TOURNON.

DISTRIBUTION DES PRIX.

Fait en présence de M. de LAROQUE, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, et de toutes les Autorités de l'arrondissement de Tournon, le 26 Août 1828.

Tourism in Australia

Mémoires des Procès-verbaux, dans lesquels une très sollicitation que je l'enseigne de venir déposer au sujet de la démission de M. le ministre du Conseil de ce Régiment, dans leur absence le rôle de ce ministre au Collège Royal de Toulouse. Au cours d'une partie, M. le ministre, ayant été nommé au Collège Royal de Toulouse, n'a pas été nommé au poste de ministre, et il a été nommé au poste de ministre à Paris.

Agosto, je vous prie, avec une dernière élévation, l'assurance de nos considérations très distinguées
(suite). Le Jeune Pâtre. Génève le 1er octobre

Extrait de la délibération prise par M. le Maire de Cavaillon à l'assassinat de Thiers, dans leur réunion du

Membres du Personnel du Collège Royal de Tournai, et aux Châtelaines, ayant, par leur offre et le service qui a contribué à la réussite des élections de ces dernières, démontré leur dévouement au travail et à l'œuvre de la Commune, il est fait à leur égard une distinction particulière, qui sera remise à l'Assemblée, au plus tôt. M. le Vice-Président de la Commission aux Affaires Municipales, qui en sera chargé.

Sous le présidence de M. LAVILLENEUVE, *Président*, M. MARIONNETTE, BOURRANCIN et THUREAU, *en CONSEIL*,
M. LEGRAS, *Secrétaire*, M. ARMAND DE LATOURDETTE, M. MELIÈS, M. SACLET, M. TARTOUT, *Adjoint*,
M. GARNIER, *Adjoint*, M. RABOTIN, *Secrétaire*.

